

# Plan directeur de l'Examen de Fellowship : Orthodontie

---

## Plan directeur

Domaine de compétences	Pourcentage
1. Collecte de données et Diagnostic	30 à 40 %
2. Objectifs de traitement et Planification	25 à 35 %
3. Mise en œuvre du traitement, Prise en charge et Complications	25 à 35 %
4. Communication	5 à 15 %

## Compétences

### 1. Collecte de données et Diagnostic

- 1.1 Évaluer de façon critique la plainte principale, les antécédents médicaux complets, les antécédents familiaux et les antécédents dentaires.
- 1.2 Procéder aux examens intra-oraux et extra-oraux complets.
- 1.3 Obtenir toutes les informations diagnostiques de qualité appropriée.
- 1.4 Interpréter les images radiologiques et analyser les éléments diagnostiques du dossier.
- 1.5 Distinguer les résultats normaux des résultats anormaux.
- 1.6 Identifier et distinguer les conditions pathologiques qui pourraient avoir une incidence sur le diagnostic orthodontique et les résultats du traitement.
- 1.7 Évaluer la nécessité de référer vers d'autres professionnels de la santé.
- 1.8 Établir un diagnostic orthodontique complet.

### 2. Objectifs de traitement et Planification

- 2.1 Créer une liste de problèmes prioritaires.
- 2.2 Déterminer les objectifs thérapeutiques.
- 2.3 Intégrer la présence de conditions pathologiques pertinentes dans la planification du traitement, y compris le moment, la séquence et la coordination avec d'autres professionnels de la santé.
- 2.4 Élaborer un plan de traitement approprié et fondé sur des faits actuels et des données probantes.
- 2.5 Déterminer d'autres options thérapeutiques appropriées.
- 2.6 Déterminer le moment le plus approprié pour le traitement.
- 2.7 Communiquer efficacement les raisons, les risques, les bienfaits, les pronostics et les limites du plan de traitement.

### **3. Mise en œuvre du traitement, Prise en charge et Complications**

- 3.1 Faire preuve d'une compréhension des biomatériaux.
- 3.2 Faire preuve d'une compréhension des principes biomécaniques de divers types d'appareils et de la mécanothérapie.
- 3.3 Décrire la prise en charge des patient·e·s compromis·e·s sur les plans médicaux et dentaires, y compris l'effet de diverses pharmacothérapies.
- 3.4 Coordonner les plans de traitement interdisciplinaires.
- 3.5 Reconnaître et prendre en charge les complications.
- 3.6 Gérer les urgences médicales et dentaires.
- 3.7 Évaluer de façon critique les progrès et les résultats.
- 3.8 Évaluer la stabilité et la rétention à long terme.

### **4. Communication**

- 4.1 Communiquer efficacement avec les patient·e·s, leur famille et les autres professionnels de la santé.
- 4.2 Adapter la communication en fonction de l'âge et du stade de développement des patient·e·s.
- 4.3 Obtenir le consentement éclairé des patient·e·s et/ou de leurs parents ou tuteurs.
- 4.4 Collaborer avec les membres de l'équipe de soins de santé interdisciplinaire.
- 4.5 Faire preuve de collégialité dans les discussions sur des opinions divergentes avec d'autres professionnels de la santé.
- 4.6 Assurer la continuité et la coordination des soins aux patient·e·s par le transfert approprié de renseignements.
- 4.7 Utiliser systématiquement une terminologie précise et propre à la discipline pour communiquer le raisonnement clinique et les décisions.
- 4.8 Communiquer de façon structurée, claire, concise et logique.
- 4.9 Expliquer clairement et de façon transparente le raisonnement clinique et les processus décisionnels.